

La corniche Signature du bâtisseur

François Varin

Numéro 79, hiver 1998–1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16649ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Varin, F. (1998). La corniche : signature du bâtisseur. *Continuité*, (79), 56–59.



LA CORNICHE

SIGNATURE DU BÂTISSEUR



*En coiffant son œuvre d'une corniche,
le bâtisseur exprime sa singularité
et son époque.*

Par François Varin

La corniche, élément de l'architecture trop souvent ignoré et méconnu, joue un rôle fonctionnel et décoratif de premier plan. Complément d'un ouvrage architectural, elle couronne un bâtiment, renforce sa verticalité ou son horizontalité et affirme son gabarit. D'une façon plus pratique, la corniche fait saillie pour protéger les parties sous-jacentes de la pluie et des intempéries et, ainsi, améliorer l'étanchéité des façades.

Une corniche simple au larmier ornementé et décoré de denticules, de modillons et d'une dentelle de bois.

Photos : François Varin

Les bâtisseurs ont tôt fait de lui apporter aussi une touche décorative pour ajouter à la qualité picturale du bâtiment et renforcer son caractère stylistique.

UN PEU D'HISTOIRE

La toiture des premières bâtisses construites sous le Régime français n'ont pas de débords prononcés : les chevrons de la charpente prennent appui sur le haut du carré de maçonnerie ou de charpente. Les pieds des chevrons dépassent peu l'aplomb du parement extérieur. Mais l'accumulation de digues de glace et de neige sur le bord

des toitures entraîne des infiltrations d'eau à l'intérieur. On prolonge donc l'assise de la charpente au-delà de l'aplomb du mur extérieur pour éloigner l'eau de pluie, de ruissellement ou de fonte de neige, et on finit par créer le larmier, que l'on associe aujourd'hui à la corniche. Le larmier est donc cette corniche en saillie qui permet que l'eau soit rejetée au-delà du mur. Pour donner à l'égout du toit un profilé plus fonctionnel, une pièce de bois, appelée *coyau*, est placée sur le pied du chevron, comme l'explique l'ingénieur Bélidor en 1729 : « ... afin de conduire les eaux de pluie à quelques pieds au-delà du mur de face, ces coyaux ne sont autre chose que des bouts de chevron... ». Cette pièce de bois ainsi clouée aux extrémités des chevrons modifie la pente du toit et permet de le déborder davantage.

Vers la première moitié du XVIII^e siècle, un coyau de faibles dimensions apparaît : la toiture accuse alors un léger galbe ne débordant toutefois des murs que de quelques centimètres. Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le débord s'accroît, et la toiture excède le plan des murs d'environ 60 centimètres. Ce débord, qui s'élargit parfois jusqu'à 1 m 20 ou 1 m 50 vers le milieu du XIX^e siècle, devient progressivement cette corniche de plus en plus ouvragée et ornementée. La deuxième moitié du XIX^e siècle marque l'essor de la corniche alors qu'elle se compose élégamment de modillons et de denticules ou qu'elle est formée de moulures en surplomb.

Ces moulures empruntent au vocabulaire de l'architecture classique et sont alors faites de bois, de pierre taillée ou de brique. Avec l'avènement des grandes feuilles de tôle, d'éléphants plâtres réalisés en atelier

simulent la mouluration élaborée des précédentes corniches de pierre ou de bois et couronnent les édifices de facture commerciale de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Le métal en feuille, plus que tout autre matériau, permet d'obtenir une variété de formes et de motifs à bon compte.

Parallèlement à la pratique artisanale, le marché de la construction offre bientôt la possibilité d'acheter par catalogue des corniches de tôle prêtes à assembler. De nombreux ouvrages techniques illustrent par ailleurs des modèles typiques de corniches au goût du jour, qu'elles soient fabriquées de brique, de bois ou de tôle.

LES TYPES DE CORNICHES

Les corniches reflètent l'époque de leur conception, et leurs matériaux traduisent l'évolution technologique. On en distingue quelques grands types.

Le premier type, la corniche simple des premières constructions, se caractérise par un débord d'égout plus ou moins prononcé qui suit la pente de la toiture. Dans la plupart des cas, la face inférieure sous-jacente est fermée au moyen d'un retour à angle droit avec l'aplomb du mur. Le soffite ainsi créé – cette partie qui forme le dessous du larmier ou de la corniche – est alors fait d'un simple revêtement de planches jointives ou emboutevées. Avec le temps, le soffite est aménagé en caissons, c'est-à-dire qu'il est formé de moulures plus ou moins compliquées, à la façon des portes à panneaux d'armoire. Parfois, on applique sous le larmier, à intervalles réguliers, des consoles ou des aisseliers décoratifs rappelant les modillons classiques. La région située entre Bellechasse et

Rimouski a sa particularité : des soffites cintrés où le larmier prend l'allure typique d'une carène de vaisseau.

Le deuxième type, la corniche avec frise, comporte les mêmes caractéristiques que la corniche simple, à la différence que le haut du mur fait corps avec la corniche. Ainsi, une partie importante de la corniche décore la partie supérieure du mur. Le soffite est généralement décoré et ornementé, ainsi que la frise, la partie verticale à la jonction du mur et du soffite, et qui s'apparente à une bordure ornementale en forme de bandeau continu. Cette frise est ponctuée de caissons moulurés, de denticules, de modillons, de dentelles, de guirlandes, etc. Lorsque la frise est plus complexe, qu'elle occupe plus de hauteur dans un développement important de la mouluration et qu'elle semble prendre appui sur les chapiteaux des colonnes, elle prend le nom d'*architrave* : la corniche est alors dite *à architrave*.

Un troisième type englobe la grande variété de corniches formant le couronnement ou le parapet des édifices à toiture plate ou à bassin. Ces corniches sont caractéristiques du début et du milieu du XX^e siècle sur les édifices commerciaux ou sur les fausses façades. À la différence des modèles précédents, ce type de corniches ne s'inscrit pas dans un seul plan horizontal : à sa partie supérieure, la corniche peut prendre différents profilés symétriques par rapport aux deux côtés du bâtiment. Ainsi parle-t-on de corniche avec amortissement en arc de cercle, avec amortissement triangulaire, en escalier ou à gradins, etc. Ces corniches sont des plus significatives pour les édifices du milieu du XX^e siècle puisqu'elles en constituent bien souvent le seul élément de décor et d'intérêt pictural.



CONSERVATION ET MISE EN VALEUR

Souvent loin des yeux, les corniches le sont malheureusement aussi du cœur. Pourtant, la corniche domine le bâtiment et lui donne tout son caractère.

Quelle que soit la nature des interventions de consolidation ou de réparation à entreprendre, ce sont souvent les coûts liés à tout ce qui entoure la réparation elle-même qui ralentissent les ardeurs de bien des propriétaires : location d'un échafaud et son installation, débranchement de l'alimentation électrique, etc. Mais que l'on construise une nouvelle corniche plus simple ou que l'on refasse la corniche d'origine, la différence de prix pour ces types de travaux sera minime. On a donc tout intérêt à maintenir les qualités

La corniche à architrave ou à entablement convient bien pour marquer la présence et la fonction de cet édifice institutionnel du tournant du siècle. Le décor s'inspire de l'architecture classique et on y reconnaît les modillons et les motifs floraux caractéristiques.

Une corniche à frise décore agréablement cet édifice de briques : le jeu des couleurs et des motifs donne au bâtiment une touche picturale unique.



premières de la corniche. De plus, une corniche dont l'entretien a été négligé ne nécessite habituellement pas de travaux importants et coûteux: il s'agit le plus souvent de réparations partielles ou de simples travaux d'entretien, comme le rejointement ou la peinture.

Une corniche de bois nécessitera un entretien plus régulier qui consistera à maintenir en bon état le revêtement de peinture, à enlever toute portion qui présenterait des traces de pourriture et à consolider les éléments descellés. Des sections de moulures ou des éléments appliqués, comme des consoles et des modillons, peuvent facilement être remplacés en faisant appel à un atelier de menuiserie expérimenté qui pourra faire une copie de l'original.

Quant à la corniche en pierre ou en brique, il faudra demander à un maçon d'expérience de vider les joints dégradés et de tirer de nouveaux joints. Par la même occasion, le maçon veillera à bien remettre en place les briques ou les pierres mal assujetties ou descellées.

Enfin, la réparation d'une corniche de tôle nécessite l'intervention d'un couvreur ou d'un ferblantier si certaines parties sont sérieusement rouillées et que la tôle est percée: il faudra refaire ces parties, les souder à nouveau ou les réinstaller selon l'art du métier. Toutefois, une tôle simplement rouillée peut être brossée, nettoyée, décapée, protégée d'un apprêt à métal anti-rouille, puis repeinte sans le recours d'un expert.

Dans tous ces cas, on sera avisés de ne pas intervenir près



de lignes électriques aériennes sans prévenir Hydro-Québec ou un électricien compétent afin d'éviter les risques d'électrocution.

Les corniches témoignent de l'inventivité et de la créativité des bâtisseurs. Elles traduisent les influences qui ont eu cours à l'époque de la construction et signent le bâtiment comme le ferait un peintre au bas d'un tableau. Qui voudrait sacrifier une telle richesse?

■ François Varin est architecte en restauration.

La première expression de la corniche: le soffite est recouvert de planches étroites ou larges, jointives ou emboutées.

Découvrez la Côte-Nord

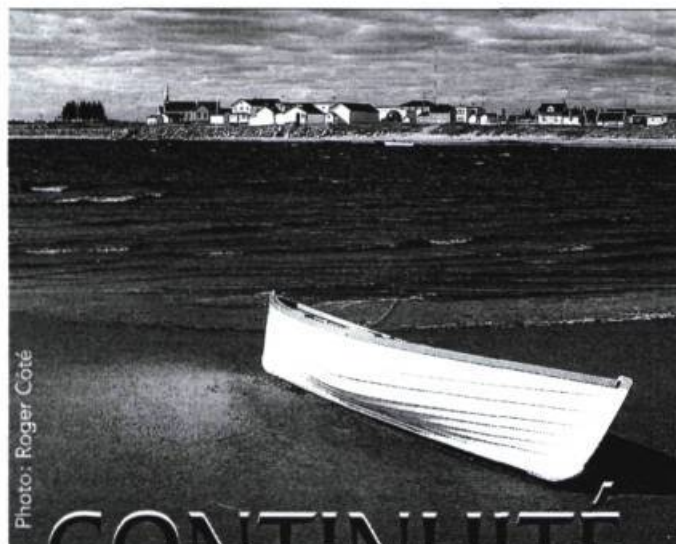


Photo: Roger Côté

CONTINUITÉ

Printemps 1999
En kiosque dès le 15 mars

Beaupré et Michaud, *architectes*

3981, boul. Saint-Laurent
bureau 605
Montréal H2W 1Y5
Tél.: (514) 849-5617

Architecture
Patrimoine